

## Nous avons émis notre avis de grève de 72 heures

Le comité central de négociation de la section locale 101R au CP, en consultation avec le syndicat national, a émis un avis de grève au CP tard hier soir. Cet avis est requis par la loi afin que notre délai de grève du dimanche 15 février à **00 h 01 HE soit en place**. Ce qui signifie que nous aurons soit conclu une entente de principe, sujette à ratification, ou que nous déclencherons une grève à ce moment.

Les membres d'Unifor au CP ont envoyé à la compagnie un vigoureux message avec l'avis de grève à 97 p. cent. Nos membres sont frustrés des conditions de travail qui empirent au CP et, à ce jour, le CP a ignoré ces préoccupations. Les membres d'Unifor ont joué un rôle important dans le récent succès financier du CP. En fait, 2014 a été la meilleure année dans l'histoire de la compagnie; nous savons qu'elle peut certainement dédommager les travailleuses et travailleurs pour leurs efforts. Malheureusement, nous avons constaté peu de volonté de la part du CP en vue de conclure une entente sur plusieurs des principaux points, comme la sécurité du régime de retraite, les métiers spécialisés, le traitement et la représentation des travailleuses et travailleurs, et l'avenir des ateliers de Weston et d'Alyth.

Émettre un avis de grève est une étape sérieuse qui démontre la profonde détermination du comité de négociation à conclure une entente au nom de ses membres. Les chefs de grève sont prêts à tous les endroits, et ils vont continuer à se préparer au cas où nous devons exercer notre droit de grève.

**Heure de l'Est : Le 15 février à 00 h 01**  
**Heure du Centre : Le 14 février à 23 h 01**  
**Heure des Rocheuses : Le 14 février à 22 h 01**  
**Heure du Pacifique : Le 14 février à 21 h 01**

Il est fondamental que les membres de chaque lieu de travail partout au pays restent au travail jusqu'à la date limite. Les membres de la Conférence ferroviaire des Teamsters Canada seront aussi en grève exactement au même moment, si nous n'arrivons pas à conclure une entente avant le délai fixé au 15 février à 00 h 01 HE. Toute pression, n'importe où au pays, avant la date limite va inévitablement mener à l'échec des négociations. Le comité de négociation demande votre plein appui et votre coopération.

Si vous avez des questions, veuillez contacter le président de votre unité locale ou le coordonnateur national de grève de la section locale 101R d'Unifor, Garry Vandebosche au 204-802-2022.

Encore une fois, nous vous encourageons à ne pas écouter les rumeurs ou les insinuations, et nous vous tiendrons au fait de l'évolution des négociations. Si vous ne l'avez pas déjà fait, veuillez vous abonner à la *Voieferrée* en envoyant votre adresse électronique à [rail@unifor.org](mailto:rail@unifor.org) et suivez-nous sur Twitter à @Unifor\_RailLine.

Nous communiquerons avec les membres et les dirigeants en milieu de travail autant que possible au fur et à mesure que nous approcherons le délai du **dimanche 15 février à 00 h 01 HE**. Nous apprécions le plein appui des membres alors que nous poursuivons cette difficile ronde de négociations.

En toute reconnaissance et solidarité,  
Comité central de négociation, CP Rail